



MAIRIE DE
L'ÎLE D'YEU

Convention relative au partage de recettes entre le cinéma et un partenaire associatif

ANNEXE FINANCIERE – ANNEE 2025

Evènement cinématographique	Date	Association bénéficiaire	Montant de la recette générée pour le cinéma (net) – en €	Montant reversé à l'association (50%) – en €
LES VIEUX MARINS	05/06-26/06-29/06-29/07-08/08-17/08	LE CORSAIRE	4055,00 €	2027,50 €
LE MARIAL	12/10	S.N.S.M.	530,00 €	265,00 €

(Hors recettes de confiserie)

Certifié conforme,
Pour valoir ce que de droit,

Fait à l'île d'Yeu , le

LA MAIRE OU SA REPRÉSENTANTE